

herbes *mao* blanches; on la mettait dans une boîte verte d'une contenance cubique de cinq pouces de côté qu'on lutait avec un ciment vert; puis on remettait cela (au nouveau seigneur) pour qu'il en fît son dieu du sol ¹⁾”

La cérémonie de l'investiture par les mottes de terre de diverses couleurs prises à l'autel du dieu du sol remonte-t-elle à une haute antiquité? Le livre appelé le *Tcheou chou* nous suggérerait une réponse affirmative; dans cet ouvrage, en effet, nous trouvons un chapitre relatif à la fondation de la ville de *Lo* par le duc de *Tcheou* antérieurement à l'an 1000 avant notre ère; il y est dit:

„Les fonctionnaires chargés d'élever le tertre firent l'autel du dieu du sol avec ses talus et les seigneurs reçurent leurs mandats des *Tcheou*. Alors donc on établit le grand autel du dieu du sol au milieu du royaume; ses talus étaient faits à l'Est en terre verte, au Sud en terre rouge, à l'Ouest en terre blanche, au Nord en terre noire. Le centre était saupoudré de terre jaune. Pour donner l'investiture à un seigneur, on enlevait une motte de terre en faisant un trou dans celle des faces de l'autel qui correspondait à la situation de son fief; on répandait de la terre jaune sur cette motte qu'on enveloppait ensuite dans des herbes *mao* blanches; on considérait cela comme l'investiture du fief par le dieu du sol et c'est pourquoi on appelait cette cérémonie: recevoir

1) *Souei chou*, chap. IX, p. 2 r°: 諸王五等開國及鄉男。恭拜以其封國所在方取社壇方面土。包以白茅。內青箱中。函方五寸。以青塗飾封。授之以爲社。

Pour les temps postérieurs aux *Souei*, les textes me manquent; j'ai tout lieu de croire cependant que, sous les *T'ang*, l'investiture *per glebam* se pratiquait encore. Sous les *Song*, l'autel du grand dieu du sol était fait en terres des cinq couleurs (*Song che*, chap. 102, p. 1 r°), mais cela ne prouve pas qu'on se servît de ces diverses terres pour conférer des fiefs.